

AGRICULTURE Faciliter la remise de fermes hors du cadre familial et aider des néo-paysans à acquérir un domaine: ce sont les objectifs de l'Association des petits paysans, qui propose un service de courtage gratuit.

Il est difficile d'accéder à la terre quand on n'est pas fils de paysan

«Être paysan? C'est un rêve de gosse! Mais malgré les diplômes et le réseau, trouver un domaine quand on n'est pas fils d'agriculteur, c'est le parcours du combattant.» Le témoignage de ce quadragénaire fribourgeois résume on ne peut mieux la situation vécue aujourd'hui par nombre de personnes qui rêvent de reprendre une exploitation agricole mais se heurtent à l'impossibilité d'accéder à la terre. Annonces dans la presse régionale et spécialisée, bouche à oreille, démarchage: voilà cinq ans que cet ingénieur agronome mûrit son projet et ne ménage pas ses efforts pour trouver la perle rare. En vain. «Je toque aux portes des paysans sans successeur qui approchent de la retraite. Mais ils ne veulent pas lâcher prise. Remettre à un jeune, c'est une éventualité qu'ils refusent d'envisager. Ils se sont faits à une certaine fatalité: sans successeur, leur bien va disparaître en étant divisé entre les voisins», constate ce petit-fils de paysan.

En Suisse, ils sont nombreux à être dans cette situation. «Un quart des jeunes qui terminent leur CFC d'agriculteur n'ont pas d'exploitation à reprendre, selon un sondage de l'Uni de Lausanne, affirme Bettina Erne, de l'Association des petits paysans. Le potentiel est pourtant là. D'après Agroscope, 50% des agriculteurs suisses ont plus de 50 ans et un tiers n'ont pas de reprenneur.» C'est ce constat qui a motivé ce groupement à mettre sur pied un service de courtage gratuit destiné à mettre en lien propriétaires sans succession familiale et reprenneurs potentiels. «Ces domaines doivent avoir une autre destinée que celle

d'être absorbés dans de plus grosses exploitations, poursuit Bettina Erne. Le but de notre plate-forme est aussi de donner l'occasion à des personnes motivées de pouvoir vivre de l'agriculture.»

Le prix, premier obstacle

L'outil porte ses fruits en Suisse allemande et compte déjà des dizaines d'inscriptions en Romandie, comme la famille Steinmann, du Bémont (JU). «C'est l'occasion pour nous d'élargir notre rayon de recherche. Voilà dix ans que nous sommes en quête d'une exploitation laitière», explique Adrian, 37 ans. Aujourd'hui vendeur d'aliments pour le bétail, il souhaite vivre sa passion de l'agriculture, avec son épouse et ses filles de 3 et 7 ans. Pour ce dernier, parfait bilingue, l'emplacement géographique et la taille de la future exploitation importent peu, par contre le prix reste un obstacle rédhibitoire.

«À 30 ans, ma capacité financière est encore relativement restreinte», confie Édouard Correâ-Bovet, ingénieur agronome et enseignant à Agrilogie, qui mûrit également un projet de reprise depuis quelques années. «Comme les remises de ferme hors cadre familial se font à un prix supérieur à la valeur de rendement, le financement doit faire appel à diverses sources: fonds propres, hypothèques, crédits d'investissement, etc.», poursuit Bettina Erne. Entre-temps, il aura fallu se mettre d'accord sur les conditions, certains cé-

NOUVEAUTÉ EN ROMANDIE

L'Association des petits paysans (VKMB, Kleinbauern Vereinigung) a vu le jour en 1980 en Suisse alémanique. Elle compte aujourd'hui 5000 membres et se finance par des dons (agriculteurs, consommateurs et fondations) et la réalisation de mandats. Contrairement à ce que son nom laisse entendre, cette association ne se limite pas à défendre les intérêts d'exploitations dont la taille ou le chiffre d'affaires est inférieur à un certain seuil. Elle s'engage «pour une agriculture paysanne diversifiée, sociale, durable et sans recours aux OGM», et s'est donné entre autres pour mission de mettre en lien agriculteurs et consommateurs.

+ D'INFOS www.kleinbauern.ch - site en français dès cet été.

tant pas quitter les lieux qu'ils ont habités plus de soixante ans. «Notre projet d'exploitation est pluridisciplinaire et prévoit notamment une activité d'accueil à la ferme, poursuit Édouard Correâ-Bovet. Outre le fait que nous souhaitions habiter sur place, nous aurons besoin de place.»

Apprendre à lâcher prise

Mais transmettre l'œuvre d'une vie est une étape délicate pour un agriculteur en fin de carrière: «Faut-il vendre ou louer le domaine? De combien

d'argent ai-je besoin pour vivre correctement ma retraite? Que dire à mes voisins intéressés à agrandir leur domaine? Ce n'est pas à la veille de ses 65 ans qu'on doit se poser toutes ces questions», lance Bettina Erne. Ce que confirme un agriculteur fribourgeois de 57 ans, sans successeur, qui a déjà entamé une réflexion sur l'avenir de son domaine il y a deux ans: «Je souhaitais que quelqu'un poursuive le travail que j'avais entamé sur mes terres en partageant la même vision que moi. En regardant les petites annonces, j'ai eu un coup de cœur pour le projet agricole et de vie d'une famille qui cherchait un domaine. Le feeling était bon et nous sommes vite tombés d'accord sur les conditions: il acceptait de rester en bio, une voie que j'avais choisie il y a trente ans, et de me laisser un peu bosser. Pour moi, au final, ça comptait davantage que le prix qu'il m'en donnait.» La collaboration entre cet agriculteur et son reprenneur fonctionne bien, et la transition se fait «en douceur». «C'est un exemple à suivre, constate Bettina Erne. Cela démontre l'importance pour l'agriculteur qui arrive à la retraite de se préparer suffisamment tôt à cette échéance, afin de trouver la bonne personne à qui remettre, et de se laisser le temps de lâcher prise. Pour finalement pouvoir laisser leur chance à ceux qui veulent réaliser leur rêve.»

CLAIRE MULLER ■

+ D'INFOS L'Association des petits paysans organise une formation «Achat d'un domaine hors du cadre familial, aspects du financement», à Grangeneuve, le 14 mars 2018. Inscription jusqu'au 11 mars: b.erne@kleinbauern.ch, www.remisedeferme.ch

Paul et Heidi Schranz et leur fils John ont pu réaliser leur rêve en reprenant le domaine de Robert et Esther Käser, en Emmental, par l'entremise de l'Association des petits paysans.



UNE TRANSMISSION RÉUSSIE

À les voir assis autour d'un café, parlant des progrès de John, le petit dernier, et de la prochaine coupe de bois, on se dit qu'ils auraient pu être de la même famille. Pourtant, il n'y a aucun lien de parenté entre Paul et Heidi Schranz, deux jeunes paysans qui viennent de reprendre en fermage le domaine, et Robert et Esther Käser, fraîchement retraités à Walterswil (BE). Paul a 33 ans. Il est le cadet de sept enfants, il a grandi dans une ferme qu'il n'a jamais pu reprendre, mais rêvait, tout comme son épouse, de devenir paysan. Robert, 66 ans, a exploité toute sa vie un domaine de 10 hectares au cœur de l'Emmental, qu'aucun de ses quatre enfants n'a voulu reprendre. Lui et son épouse ont donc eu le temps de réfléchir à l'avenir de leur ferme: «Nous souhaitons voir notre domaine repris par une jeune famille, pour lui donner la chance d'avoir une aussi belle vie que celle que nous avons eue ici.» Les Käser et les Schranz se sont rencontrés par l'entremise de l'Association des petits paysans. «En fonction des profils, nous avons transmis quelques dossiers de candidature au cédant, résume Bettina Erne. Une fois le contact établi, l'accompagnement de la reprise reste du ressort des conseillers agricoles et des fiduciaires.»